

DECLARATION UE DE CONFORMITE

La société PRIEUR SPORTS déclare que l'Équipement de Protection Individuelle de catégorie 2 suivant :

Cuirasse de protection pour l'escrime 800N 3 armes

En tissu 800 Newton (Polyester 10 % et Polyamide 90%) de niveau de protection 2, destiné à la pratique *du fleuret, de l'épée et du sabre*.

Tailles : Enfant : 8-10 ans – 12-14 ans
 Adulte : 1/2 – 3/4 – 5/6 – 7/8 – 9/10

Référence : **1865 (cuirasse enfant 800 N)**
 1885 (cuirasse adulte FIE 800 N)



Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle.

Ainsi qu'à la norme harmonisée suivante :

- NF EN 13567 + A1 (08/2007)

L'organisme notifié, ALIENOR CERTIFICATION n°2754, ZA du Sanital 21 rue Albert Einstein 86100 CHATELLERAULT, a effectué l'examen UE de type et établi l'attestation d'examen UE de type **N° 2754/0608/162/06/18/0136** valable jusqu'au **03/06/2028**.

Fait à Genlis le 26/06/2026

Le Directeur Général
Ludovic LESNE

